

République Française

Commune de WAVRANS SUR L'AA

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En date **05 JANVIER 2017 à 19 h**

(Exécution de l'article 56 de la loi du 5 avril 1884)

Présidence : Monsieur DELANNOY Julien, Maire

Présents : M.DELANNOY Julien, Maire – MM BOIN Eveline, Henri LEGAY, Adjoint, MM CUEGNET Chantal, DUMONT Philippe, CAPELLE Fabienne, FOUACHE Séverine, HUYGHE Angélique, REMOND Jean, ANSEL Christine

Absents excusés : HENDRICK Olivier, Bruno CHEVROT et Martine SOUDANS

Absent : Gérard DEVIGNE

Procuration : Bruno CHEVROT a donné procuration à Julien DELANNOY, Olivier HENDRICK a donné procuration à Eveline BOIN

Convocation : du 29 décembre 2016

Secrétaire : Angélique HUYGHE

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de faire une minute de silence suite au décès d'Olivier DEBOOM.

Mme DEFRETIN, architecte du cabinet BE IN, fait la présentation de l'avant-projet définitif (APD) du projet école.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été présenté en Comité de pilotage école le 15 décembre dernier et le 3 janvier 2017 et validé par celui-ci.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal leur avis sur l'APD présenté. Après un vote à bulletin secret, le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'APD.

Monsieur le Maire informe que l'architecte présentera les plans lors de la cérémonie des vœux du lendemain.

Monsieur le Maire rappelle le montant du projet estimé en APD :

- Projet de base : 1 132 228.25 € ht
- Option 1 : 271 792 € ht
- Option 2 : 105 889.08 € ht
- Option 3 : 8 810 € ht

Soit un total de 1 518 719.33 € ht auxquels il faut rajouter les frais d'honoraires et de missions annexes.

Il rappelle les subventions que la commune peut obtenir pour ce projet soit :

DETR : 25 % soit pour le projet de base et 10 % supplémentaire si le projet passe en BEPOS (option 2).

FDE : 40 000 € et CCPL : 20 000 € si option 1 de prise pour la BBC RENO

FARDA : 87 500 € si le projet passe en BEPOS (option2).

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT						
DEPENSES	MONTANT HT	TVA	TTC	RESSOURCES	MONTANT HT	TAUX
Travaux neuf base :						
- désamiantage, démolition, VRD, Gros œuvre	310 266.00 €	62 053.20 €	372 319.20 €	- DETR avec	500 000.00 €	35%
- monte charge	25 000.00 €	5 000.00 €	30 000.00 €	majoration pour excellence		
- Charpente, couverture, bardage	288 145.00 €	57 629.00 €	345 774.00 €	environnementale (10 %)		
- Menuiseries extérieures	68 130.25 €	13 626.05 €	81 756.30 €	- FDE	40 000.00 €	2.20%
- Plâtrerie, faux plafond	81 915.00 €	16 383.00 €	98 298.00 €	- CCPL	20 000.00 €	1.10%
- menuiseries intérieures	27 350.00 €	5 470.00 €	32 820.00 €	- FARDA	87 500.00 €	5.37%
- carrelage faïences	29 285.00 €	5 857.00 €	35 142.00 €			
- peinture sols souples	32 072.00 €	6 414.40 €	38 486.40 €			
- électricité	108 530.00 €	21 706.00 €	130 236.00 €			
- plomberie	161 535.00 €	32 307.00 €	193 842.00 €			
TOTAL BASE	1 132 228.25 €	226 445.65 €	1 358 673.90 €	SOUS TOTAL SUBVENTIONS	647 500.00 €	43.67%
Travaux option 1 : existant BBC RENO						
- Gros œuvre	8 450.00 €	1 690.00 €	10 140.00 €	- Fonds propres	112 603.53 €	
- Charpente, couverture, bardage	120 275.00 €	24 055.00 €	144 330.00 €	- Emprunt	900 000.00 €	
- Menuiseries extérieures	42 900.00 €	8 580.00 €	51 480.00 €			
- verrière photovoltaïque	30 000.00 €	6 000.00 €	36 000.00 €			
- Plâtrerie, faux plafond	17 095.00 €	3 419.00 €	20 514.00 €			
- menuiseries intérieures	5 937.00 €	1 187.40 €	7 124.40 €			
- peintures sols souples	11 610.00 €	2 322.00 €	13 932.00 €			
- peintures de façade	4 025.00 €	805.00 €	4 830.00 €			
- électricité	23 000.00 €	4 600.00 €	27 600.00 €			
- plomberie	8 500.00 €	1 700.00 €	10 200.00 €			
TOTAL OPTION 1	271 792.00 €	54 358.40 €	326 150.40 €			
Travaux option 2 : neuf BEPOS						
- Gros œuvre	40 450.00 €	8 090.00 €	48 540.00 €			
- Menuiseries extérieures	20 439.08 €	4 087.82 €	24 526.90 €			
- électricité	45 000.00 €	9 000.00 €	54 000.00 €			
TOTAL OPTION 2	105 889.08 €	21 177.82 €	127 066.90 €			
Travaux option 3 :						
- électricité (alarme)	8 810.00 €	1 762.00 €	10 572.00 €			
TOTAL OPTION 3	8 810.00 €	1 762.00 €	10 572.00 €			
SOUS TOTAL TRAVAUX	1 518 719.33 €	303 743.87 €	1 822 463.20 €			
Frais annexes :						
Honoraires (6.7 %)	101 754.20 €	20 350.84 €	122 105.03 €			
Honoraires complémentaires pour étude thermique	6 400.00 €					
Honoraires OPC	16 000.00 €					
Mission SPS	2 400.00 €	480.00 €	2 880.00 €			
Mission contrôle technique	5 830.00 €	1 166.00 €	6 996.00 €			
Mission étude géotechnique	6 400.00 €	1 280.00 €	7 680.00 €			
Frais géomètre	2 600.00 €	520.00 €	3 120.00 €			
TOTAL BASE ELIGIBLE	1 660 103.53 €	327 540.71 €	1 965 244.23 €	TOTAL RESSOURCES	1 660 103.53 €	

Chantal CUEGNET demande ce que la commune fera si une subvention sollicitée n'est pas obtenue. Monsieur le Maire précise que dans ce cas les options seront revues.

Monsieur le Maire précise que pour financer les travaux il faudra recourir à un emprunt et demande l'autorisation du Conseil Municipal pour faire les démarches de négociation. Monsieur le Maire rappelle que l'emprunt sera voté en Conseil Municipal.

Monsieur le Maire informe qu'une enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général du projet d'aménagements pour la réduction de la vulnérabilité du bâti face aux risques d'inondation, est présentée par le SMAGEAA du 3 janvier 2017 au 4 février 2017.

C'est un programme collectif de prévention du risque à l'échelle du bassin versant de l'Aa. La participation des propriétaires au programme se base sur le volontariat.

Le programme a pour but d'améliorer la sécurité des habitants, de limiter le montant des dégâts et de réduire le temps de retour à la normale.

Le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à l'enquête publique.

Monsieur le Maire informe qu'une enquête publique sur la demande d'autorisation de procéder à l'exploitation d'un parc éolien de 5 éoliennes et un poste de livraison sur le territoire de la commune de Pihem est ouverte du 3 janvier 2017 au 3 février 2017.

Le Conseil Municipal à 8 voix contre, 3 abstentions et 1 voix pour se prononce contre le projet d'exploitation du parc éolien de Pihem.

Monsieur le Maire informe qu'une enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien « La Vallée de l'Aa II-Est » par la société « WP France 10 S.A.S » sur la commune de Dohem est ouverte du 27 décembre 2016 au 27 janvier 2017.

Le Conseil Municipal à 8 voix contre, 3 abstentions et 1 voix pour se prononce contre le projet d'exploitation du parc éolien de Dohem.

Monsieur le Maire précise que pour les problèmes de télévision dues aux éoliennes de Remilly, il a rencontré la société Engie Green en charge de leurs gestions et le Président de la CCPL pour trouver une solution.

Monsieur le Maire rappelle que de nouveaux investissements comme les fours ont été fait à la salle « Josse Heumez » et de ce fait propose d'augmenter les tarifs de location pour tout contrat signé à partir de ce jour.

Monsieur le Maire propose les tarifs de location suivants :

		Tarifs pour habitants de Wavrans	Tarifs pour les extérieurs
Location salle polyvalente	Du vendredi 14 h au lundi 9 h ou du samedi 9 h au lundi 14 h	180 €	350 €
	Location de 24 heures	120 €	230 €
	1 jour supplémentaire	80 €	120 €
	Location horaire	40 €	40 €
	Nouvel an	220 €	//
	Arrhes	50 %	50 %

Et pour le remplacement du matériel manquant ou cassé :

Vaisselle		Coût Unité (€)	Vaisselle		Coût Unité (€)
Assiette	Plate	2,20	Tasse à Café	blanches	0,70
	Creuse	2,20	Ramequin		1,30
	Dessert	1,50	Corbeille à pain	inox	3,60
	Steak	3,25	Moutardier		2,00
Verre	A pied Amélia	1,50	Salière / Poivrière		1,50
	Norvège	0,50	Sucrier		2,40
	Petit verre du bar	0,50	Saucière	inox	3,60
	Liqueur	0,50	Pichet	verre	2,50
	Scotland	0,70		inox	10,20
	Mirabeau	0,80	Araignée		16,00
	Coupe	1,20	Ecumoire		3,50
	Flûte	1,45	Chinois		12,00
	Ballon	0,60	Planche à découper		15,00
	Couverts	Couteau office	4,00	Bassines	
Couteau de table		2,00	Entonnoir		1,00
Cuillère à soupe		1,00	Spatule		2,20
Fourchette		1,00	Spatule blanche		2,20
Cuillère à café		1,00	Pelle à grille		7,50
Pelle à tarte		3,00	Econome		0,80
Louches		4,00	Sous-tasse		0,60
Grands couteau et fourchette		25,00	Fusil		12,00
Saladiers		4,00	Tablier		10,00
Plats	Plat creux	8,00	Chaise		25,00
	Plat rond	8,00	Table		200,00
	Plat oval	8,00	Plateaux		10,00
	Plat inox	6,20	Thermo verseur		50,00
	Légumier inox	4,30	Ouvre-boîte		3,00
Soupière	inox	11,60	Sommelier		4,00
Bol	blanc	1,70	Brosse jaune		1,50
	bleu	1,70	Casserole diam 20		17,30
Chariot	Pour débarrasser	300,00	Casserole diam 16		11,90
Chariot	pour chaises	170,00	Casserole diam 14		9,80
Cendriers		40,00	Poêle diam 32		13,90
Grille	Pour four	6,30	Poêle diam 28		11,50
Gastro	Pour four	16,30	Poêle diam 24		8,60
			Crêpière		10,70

Monsieur le Maire informe qu'une friterie souhaite s'installer sur la commune le dimanche soir devant la salle.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise l'implantation de la friterie Hervé.

Monsieur le Maire informe que suite à une mutation, un poste d'agent technique sera vacant.

Monsieur le Maire informe que l'association des parents d'élèves de Wavrans sur l'Aa met en place une collecte pour Sandrine Deboom et ses enfants. Les dons sont à déposer dans les boîtes aux lettres de l'association situées à l'école rue de la Halte et dans la cour de la Mairie.

La séance est close à 21 h 45.

POUR EXTRAIT CONFORME

En mairie, le 6 janvier 2017

Le Maire,

DELANNOY Julien

